

Le terroriste de Milan avait été condamné en 2018 pour viol d'une fille de 17 ans... peine suspendue !!!!

écrit par Lou Mantély | 21 mars 2019



Les journaux italiens ont apporté un rectificatif: Sy n'a pas été condamné pour violences sexuelles, comme cela avait été évoqué dans un premier temps, mais pour avoir molesté une jeune fille de dix-sep ans, sans plus de précisions.

Le terroriste de Milan était plein de bonnes intentions: selon lui, "personne ne se serait fait mal"!

Ousseynou Sy est en prison à San Vittore, dans un quartier protégé, accusé d'enlèvement et de la circonstance aggravante de terrorisme.

Le conducteur qui a mis le feu à un bus rempli d'enfants, près de Milan, a de sacrés arguments à mettre dans la balance pour plaider sa cause. Il a dit avoir agi pour dénoncer le traitement subi par les clandestins en mer. Touchant, mais pas coulant (à quelques exceptions près).

L'assaillant de Milan a tenté de minimiser sa responsabilité. **Il prétend que, même si les carabiniers n'étaient pas**

intervenues, "personne ne se serait fait mal".

Clairement, nous n'avons pas, Européens abrutis et rances que nous sommes, saisi que le braséro est une pratique sénégalaise très en vogue au pays et qu'en faisant cela, cette brave chance-pour-l'Italie ne faisait qu'ouvrir nos chères têtes blondes au multiculturalisme. Tolérance, tolérance, et, surtout, point d'amalgame.

Je trouve personnellement tout à fait logique qu'on ait choisi ce brave garçon pour piloter les sorties scolaires. Les chauffeurs (vraiment) italiens, ivres ou pas, ne permettent pas de participer à la grande orgie mondialiste. Au placard, les vieux Blancs de plus de cinquante ans !

Notre charmant conducteur est né en France, mais oui, en 1972, de parents sénégalais. Il obtient la nationalité italienne en 2004, après un mariage avec une fille de Brescia. Avec elle, il a deux enfants (aujourd'hui âgés de 18 et 12 ans), avant une séparation (assez tumultueuse, selon elle).

Ousseynou Sy avait écopé en 2007 d'une suspension de permis pour cause de conduite en état d'ivresse. Je suppose que cela a joué en sa faveur au moment de l'embauche, par rapport à d'autres chauffards sénégalais qui s'étaient, eux, fait suspendre le permis une dizaine de fois.

Détail amusant, son entreprise n'avait, à l'époque, pas été mise au courant de la procédure. Notre sympathique routier leur avait présenté un arrêt maladie. Santé !

Suite du palmarès. **Ousseynou Sy a été condamné l'année dernière pour viol. Le tout sur une fille de 17 ans. Sa peine ? Suspendue. C'est l'orgie, on vous dit !**

Aux dires de ses voisins, c'était un homme plutôt discret. **L'enquête a permis de démontrer qu'il ne voyait plus ses enfants, non par impossibilité ou décision judiciaire, mais**

simplement parce qu'il s'en fichait. Du coup, allait-il vraiment s'embarrasser d'une portée de marmots qui ne sont même pas de son sang ? Les gamins du bus pouvaient bien faire office de chair à canon pour son grand combat humanitaire.

Là où le bât blesse, c'est que notre Italien pur jus a confié aux enquêteurs qu'il avait perdu trois filles en mer, et que cette grande blessure avait été à l'origine de son acte. La grande blessure, c'est de ne pas avoir pu les abandonner elles aussi ?